

L'an deux mil vingt-quatre, le 15 novembre à 18 heures 30 minutes, le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni en mairie D'ÉPAIGNES sous la présidence de Mme LEBLANC Marie-Paule, Maire.

Etaient Présents, Mesdames et Messieurs : FRANCOIS, VILLEY, PLAZIAT, LEGAY, COIGNARD, REBUT, CARON, RIVOUAL, HUMBERT.

Pouvoirs : DUTILLEUL.

Absents : Mesdames et Messieurs LAVIGNE, MORIN, DUTILLEUL, DETUNE.

Secrétaire : Madame VILLEY Cécile.

Démission d'un Conseiller

Madame le maire annonce au conseil municipal la démission de LUSIAUX François, conseiller reçue par courrier en Mairie.

Dès réception de cette lettre, l'information a été transmise à la préfecture et le tableau du conseil municipal a été mis à jour.

Décisions modificatives budget « hôtel » avant clôture

Madame le Maire énumère des décisions modificatives sur le budget « Hôtel » :

Considérant la régularisation d'écritures pour les intérêts du prêt n°20599013, il est nécessaire de procéder à une décision modificative :

61521 : - 1 460 €

66111 : + 1 460 €

Après délibération, le Conseil Municipal approuve et vote la DM n°1 présentée ci-dessus.

Considérant la régularisation des cautions au nom de Deschamps Hervé (2005 et 2006), il est nécessaire de procéder à une décision modificative :

61521 : - 5 820 €

021 : + 5 820 €

023 : + 5 820 €

165 : + 5 820 €

Après délibération, le Conseil Municipal approuve et vote la DM n°2 présentée ci-dessus.

Décisions modificatives budget « assainissement »

Madame le Maire annonce des décisions modificatives sur le budget « assainissement » :

Considérant le prêt n°1099674 contracté en 2023 auprès de l'AESN pour les travaux de réhabilitation du réseau et une erreur d'imputation de celui-ci, il est nécessaire de procéder à une décision modificative pour le budget annexe « Assainissement » :

131 (040): + 122 777 €

1687 : + 122 777 €

Après délibération, le Conseil Municipal approuve et vote la DM n°4 présentée ci-dessus.

Participation prévoyance MNT-CDG27

Madame le Maire expose au conseil municipal le souhait de Monsieur FOURNIER Christophe, adjoint administratif, de souscrire à la partition prévoyance MNT-CDG 27.

En souscrivant à cette convention Monsieur FOURNIER bénéficie d'un maintien de salaire en cas d'arrêt de travail.

Cette convention engendre la mise en place d'une participation financière d'un montant de 7 € par agent et par mois à compter du 1er janvier 2025.

Après délibération, le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à signer cette convention.

Taxation des terrains non occupés

La Communauté de Communes et Madame LEBLANC avaient échangé sur une éventuelle surtaxation des terrains non occupés dans les zones artisanales (la Bellerie et du Trèfle).

Les entreprises étaient censées créer de l'activité sur ces zones dans un délai de 3 ans.

Cette règle n'étant pas respecté le conseil municipal décide alors de supprimer la réduction de 200 m² sur la superficie retenue par le calcul de la majoration prévue au B du II de l'article 1396 du Code Générale des Impôts mais aussi d'appliquer une majoration de la valeur locative cadastrale sur c'est terrain laissé vacant.

Les parcelles auxquelles s'appliquera cette décision :

- La parcelle YA 158/172 de 2979m2 appartenant à Monsieur FRECHON Jérôme ;
- La parcelle ZT 131 de 2660m2 appartenant à la SCI LE PRESOIR dirigée par Madame HERLENT Hélène ;

Il charge alors le Maire de notifier cette décision aux services préfectoraux.

Demande de subvention vidéoprotection

Le conseil avait accepté le dépôt d'une demande de subvention pour la vidéoprotection communale au conseil dernier, celle-ci manquait de quelques informations, notamment au sujet des installations électriques.

Considérant le projet de vidéoprotection dans le centre du village, Madame le Maire demande au Conseil Municipal l'autorisation de procéder une nouvelle fois au dépôt d'une demande de subvention auprès :

- De l'État au titre du FIPD (Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance)
- De l'État au titre de la DETR
- Du département de l'Eure au titre du dispositif "sécurisé les espaces publics avec la vidéoprotection"

Plan de financement – 50 287 € HT		
DETR	40 %	20 115 €
FIPD	20 %	10 057 €
CD 27	20 %	10 057 €
Fonds propres	20 %	10 058 €
TOTAL	100 %	50 287 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal autorise Madame le Maire à procéder au dépôt de demande de subvention.

Elle rappelle également que ce projet dépendra du budget pour l'année 2025, et que si celui-ci ne nous le permettrait pas, verra le jour en 2026.

Commissions communales

Marie-Paule LEBLANC souhaite mettre à jour le tableau des commissions communales.

Après avoir effectué un tour de table, les changements enregistrés sont :

- L'ajout de Madame LEGAY Régine aux affaires scolaires.
- Le retrait de Monsieur COIGNARD André à la voirie/travaux, à l'urbanisme, aux finances et à l'appel d'offres.
- Le retrait de Monsieur LUSIAUX François au développement durable, à la jeunesse et sports, aux impôts, à l'urbanisme et aux finances.
- Le retrait de Madame FAYEULLE Irène au développement durable, à la valorisation de commune, à la sécurité, à la culture et communication, à l'urbanisme et aux finances.
- L'ajout de Monsieur FRANCOIS Erik à la jeunesse et sports.
- L'ajout de Madame VILLEY Cécile à l'appel d'offres (suppléante).

CCAS	AFFAIRES SCOLAIRES	VOIRIE/TRAVAUX	DEVELOPPEMENT DURABLE	URBANISME	VALORISATION COMMUNE
Marie-Paule LEBLANC Cécile VILLEY Régine LEGAY Françoise HOCQUARD Alain LECACHELEUX Raymond MORDANT	Cécile VILLEY Corinne COIGNARD Régine LEGAY	Eric PLAZIAT Maurice CARON Daniel RIVOUAL Régine LEGAY Cécile VILLEY	Guillaume HUMBERT Eric PLAZIAT Régine LEGAY Christelle DUTILLEUL Eric FRANCOIS Valérie REBUT Franck LAVIGNE Maurice CARON	Tout le conseil	Régine LEGAY Valérie REBUT Michele DETUNE Corinne COIGNARD Guillaume HUMBERT Cécile VILLEY
SÉCURITÉ	JEUNESSE ET SPORTS	CULTURE ET COMMUNICATION	FINANCES	APPEL D'OFFRES	IMPÔTS
Eric PLAZIAT Erik FRANCOIS Cécile VILLEY Franck LAVIGNE	Michelle DETUNE Valérie REBUT Régine LEGAY Erik FRANCOIS	Erik FRANCOIS Cécile VILLEY Régine LEGAY Christelle DUTILLEUL Corinne COIGNARD Eric PLAZIAT	Tout le conseil	Titulaires : Maurice CARON Daniel RIVOUAL Eric PLAZIAT Suppléants : Régine LEGAY Cécile VILLEY Franck LAVIGNE	Titulaires Marie-Paule LEBLANC Erik FRANCOIS Cécile VILLEY Franck LAVIGNE Suppléants Jean-Pierre MINEO Daniel RIVOUAL Philippe BERTHE Marie-Christine NABAN David HOUSSAYE
LISTE ELECTORALE	CNAS	SIAEP	SIEGE		
Cécile VILLEY Régine LEGAY	Cécile VILLEY	Cécile VILLEY Marie-Paule LEBLANC	Cécile VILLEY Franck LAVIGNE		

Achat du terrain route de Pont-Audemer

Afin de pouvoir effectuer la vente du terrain situé route de Pont-Audemer, la précédente délibération nécessite une rectification.

Le cabinet Euclid est intervenu sur cette parcelle afin d'effectuer une division parcellaire.

Cette intervention a alors engendré des modifications cadastrales changeant la parcelle AB 273 en AB 864.

La parcelle que la commune acquerra est donc la AB 864.

Le conseil accepte ce changement de référence et autorise Madame le Maire à signer tous documents y afférents.

Adressage

Monsieur FRANCOIS annonce au conseil l'arrivée d'un nouvel adressage sur demande des propriétaires.

- 2064 Route de la Maugardière, cadastré K 280/281;
- 5bis Rue du Bosc Carré, cadastré ZD 150;
- 5ter Rue du Bosc Carré, cadastré ZD 150;

Après délibération, le Conseil Municipal accepte ce nouvel adressage.

Question et information diverses :

Appels d'Offres

Monsieur PLAZIAT et Madame le Maire annoncent au conseil que la réunion de commission d'appel d'offres des travaux de voirie de la Rue du Stade et celle du Maquis Surcouf s'est déroulée ce matin, à 10h. Selon Madame le Maire, les offres tourneraient toutes autour du budget envisagé. Elle annonce également que le but étant de commencer ces travaux d'ici 1 mois pour une durée de travaux estimée entre 3 et 4 mois. L'ensemble des plis ont été remis à VIAMAP, maître d'œuvre du projet, pour une nouvelle inspection et la décision finale.

Concernant l'appel d'offres de la Ferme Communale, Madame le Maire annonce que le dossier comportant les offres retenues a été déposé au LEADER et que les entreprises refusées ont été informées. Elle ajoute avoir reçu une bonne nouvelle, la demande de subvention pourrait certainement évoluer à la hausse.

Retour sur le Repas des Aînés 2024

Les conseillers ont reçu de bons retours de la part des aînés au sujet du repas. Le menu était bon et l'idée de la pièce de théâtre était bonne.

Colis des aînés

Le CCAS a terminé la composition de ses colis de Noël, il y aura donc :

- Du chocolat

- Du miel
- Du jus de pommes
- Une terrine
- Un plat cuisiné
- Une ½ bouteille de vin
- Une carte du CCAS

Tour de table

Madame LEGAY informe le conseil du début des plantations de sedum dans le cimetière communal et le retrait des mauvaises herbes. Monsieur PLAZIAT relève l'état inquiétant des murs de celui-ci qui tombent en ruine au fur et à mesure. Il présente alors un devis :

- Devis n°**20241176** d'un montant de **8 420€ HT** de **Yann PORÉE**

Pour la rénovation des murs du cimetière, le Conseil accepte et autorise Madame le Maire à signer ce devis.

Ordre du jour épuisé, séance levée à 20h15.